

PROCÈS VERBAL
Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc
13 juin 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le **13 juin 2024** à 18h à l'école, au 6055 avenue Darlington à Montréal.

PRÉSENTS : Lise Giunta, Marie-Geneviève Bergeron, Marie-Josée Bourgeois, Gaston Bernard, Hachouma Meghraoui, Émilie Genin, Annie Lavoie, Hanen Arbi, Awatef Zaiter.

Formant quorum sous la présidence d'Annie Lavoie.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Sophie Painchaud (directrice), Marie-Pierre Boucher (directrice-adjointe)

ABSENTS : Daniel Desormiers, Antoine Marchand-Dupuis, Abdoulrahman Fouad Syradin, Jean-Baptiste Houenou, Linda El Ezzy.

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Gaston Bernard (appuyé par Awatef Zaiter) que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 13 juin 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 mai 2024

IL EST PROPOSÉ par Awatef Zaiter (appuyée par Gaston Bernard) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mai 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi du procès-verbal

Il n'y a pas de suivi à faire.

4. Points d'information

4.1 Direction

La fin de l'année arrive à grands pas. Plusieurs activités à venir dans les prochains jours (comédie musicale, jeux gonflables, BBQ au pavillon St-Zotique, fête des finissants, etc.). Les élèves du pavillon St-Zotique seront transportés vers le pavillon Darlington pour participer aux activités spéciales (comédie musicale et jeux gonflables).

4.2 Personnel enseignant/soutien/professionnel

Il n'y a pas de point d'information.

4.3 Parents du CÉ

M. Houenou, membre du comité de parents au CSSDM, est absent.

4.4 Service de garde

Il n'y a pas de point d'information.

5. Budget Art. 95 et 110.4

Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain.

5.1 Résolution présentée au CÉ – Transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Il n'y a pas de transfert à faire.

5.2 Budget annuel de fonctionnement du CÉ (Art. 66 et 108)

Le budget annuel a été utilisé lors des rencontres du CÉ pour offrir un goûter à partager.

5.3 Adoption du budget Pro forma pour l'année scolaire 2023-2024

Mme Painchaud remet le plan d'effectif qui a été réalisé avant son retour et présenté à Mme Julie Cayer à ce moment.

La préparation budgétaire 2024-2025 est la prévision des effectifs pour la prochaine année scolaire et la contribution de chacun des fonds pour les paiements des membres du personnel de l'école. Certains fonds sont gérés centralement (CSSDM) ou localement (par l'école). L'écart représente ce qui avait été proposé en mars et le budget final au 30 mai.

Mme Painchaud note que plusieurs postes n'ont pas été comblés, majoritairement en ce qui concerne le personnel professionnel et de soutien.

Le problème de recrutement est présent dans toutes les écoles du CSSDM. Des efforts sont faits pour tenter de combler les postes et le recrutement à l'externe est aussi un moyen qui est en place.

Avec les nouvelles conventions collectives, les postes sont maintenant affichés plus tôt et visent à être comblés avant le 8 août.

IL EST PROPOSÉ par Gaston Bernard (appuyé par Émilie Genin) que le budget Pro forma pour l'année scolaire 2023-2024 soit adopté.

6. Service de garde

6.1 Adoption de la réglementation du SDG 2024-2025

Mme Painchaud présente la réglementation pour la prochaine année scolaire. Les frais de garde et les règles de fonctionnement sont les mêmes.

IL EST PROPOSÉ par Annie Lavoie (appuyée par Hachouma Meghraoui) que la réglementation du SDG pour l'année scolaire 2024-2025 soit adoptée.

6.2 Approbation des sorties prévues au SDG pour 2024-2025

Mme Painchaud présente les sorties et activités prévues pour les journées pédagogiques 2024-2025. Les membres du CÉ mentionnent que le coût des activités spéciales à l'école ou à l'extérieur de l'école est très élevé. Il est nécessaire de se questionner sur des propositions d'activités qui n'impliquent pas des frais aussi importants. Plusieurs parents ont de la difficulté à payer les frais de garde réguliers et plusieurs familles comptent plus d'un enfant.

Pour l'année prochaine, la sortie Mégamaze pourrait être maintenue puisque des frais sont déjà associés à un dépôt qui avait été fait pour cette année. Cette sortie devait avoir lieu le 12 mai 2024, mais a dû être annulée puisqu'un examen du Ministère a exigé un changement de date pour la journée pédagogique.

Une résolution devra toutefois être faite pour diminuer le coût à 30\$/ élève pour cette sortie. Un coût moindre sera aussi demandé pour les 2^e et 3 enfants des familles.

Les membres du CÉ proposent de revoir les propositions d'activités pour l'année prochaine afin de diminuer les coûts demandés aux familles. Nous sommes confiants que des propositions aussi intéressantes peuvent être présentées tout en n'exigeant pas des coûts élevés. Les ressources du quartier et des activités à proximité de l'école peuvent être privilégiées.

7. Présentation de l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Art. 83.1 et 96.1 LIP)

Mme Painchaud présente l'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

L'analyse de la situation mentionne les vulnérabilités ou les problématiques soulevées par les répondants lors de la passation du questionnaire QSEV-R. Ce questionnaire a été soumis aux élèves et à tous les membres du personnel au cours des dernières semaines.

La cible qui avait été retenue pour le plan de lutte 2023-2024 était de diminuer de 10% le nombre d'élèves qui se disent victime d'insultes. Les résultats au questionnaire démontrent que la cible n'a pas été atteinte (42,3% en 2022-2023 et 42,8% en 2023-2024).

Des moyens avaient été retenus, autant en prévention universelle que lors d'interventions ciblées. Plusieurs de ces moyens ont été déployés. Cependant, divers facteurs n'ont pas facilité la mise en œuvre de tous ces moyens. Entre autres, les postes non-comblés (ex. psychoéducation) et les nombreuses journées de grève n'ont pas permis de faire toutes les animations souhaitées.

L'analyse exhaustive du questionnaire QSEV-R qui a été rempli par les élèves et les membres du personnel sera faite à la rentrée.

IL EST PROPOSÉ par Annie Lavoie (appuyée par Marie-Geneviève Bergeron) que l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit approuvée.

8. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement et transmission au centre de services scolaire (Art. 82 et 110.4)

Le rapport annuel du CÉ est présenté aux membres. Il présente toutes les réalisations du CÉ lors des séances qui se sont tenues cette année.

IL EST PROPOSÉ par Awatef Zaiter (appuyée par Marie-Geneviève Bergeron) que le rapport annuel du conseil d'établissement soit adopté.

9. Dévoilement du logo de l'école

Mme Boucher présente le logo qui a obtenu le plus de votes lors du 2^e tour. Le décompte des votes indique un résultat serré, mais le plus populaire est celui qui représente l'arbre. Il est intéressant de mentionner que le quartier de Côte-des-Neiges était autrefois... un grand verger! Un clin d'œil historique se cache désormais dans notre logo.

10. Varia

- Un changement à l'organisation scolaire 2024-2025 implique la création d'une classe combinée au premier cycle. Mme Painchaud doit présenter la liste des fournitures scolaires qui sera demandées aux parents des élèves de cette classe. Le changement de coûts est attribuable au matériel didactique utilisé en classe, qui sera le même pour l'ensemble des élèves. Dans les autres groupes, les collections choisies ne sont pas les mêmes pour les élèves de 1^{re} et 2^e année.
- Il est proposé de débuter la prochaine année scolaire par une activité rassembleuse pour toutes les familles de l'école. Une épluchette de maïs pourrait être au menu! Nous discuterons de cette proposition à la rentrée.

11. Mot de la direction

12. Mot de la présidente du CÉ

Mme Lavoie nous présente le message qui a été écrit et présenté dans le rapport du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

13. Levée de la réunion à 20h38

Awatef Zaiter propose la levée de la réunion (appuyée par Marie-Geneviève Bergeron).

Annie Lavoie, Présidente

Sophie Painchaud, Directrice